



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

STRATÉGIE NATIONALE DE GESTION INTÉGRÉE DU TRAIT DE CÔTE (SNGITC)

CNIG – Commission besoins et usages – 25 septembre 2025

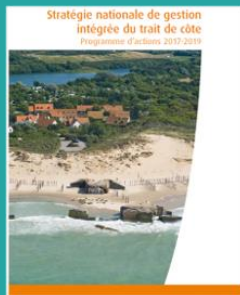


Elaboration de la politique de la gestion intégrée du littoral

2012 Adoption de la
Stratégie nationale
de gestion intégrée
du trait de côte



2017 Révision de la
stratégie et
approfondissement
du programme
d'actions 2017-2019



2021 Loi Climat et
Résilience : la
SNGITC est intégrée
au code de
l'environnement



2022 Lancement des
premiers travaux
pour la révision de la
stratégie



Loi Climat et résilience

Adapter son territoire au recul du trait de côte

3 principaux apports

- Création d'une instance de dialogue entre les parties prenantes : le **Comité national du trait de côte - CNTC**
- Introduction dans la loi des **stratégies nationale et locales de gestion intégrée du trait de côte**
- Engagement des collectivités locales à développer leur connaissance en élaborant des **cartes locales de projection du trait de côte** et à adapter en conséquence leur politique d'aménagement

Quel est le rôle des cartes locales ? <https://www.dailymotion.com/video/x8p1eif>



La SNGITC dans la loi Climat et résilience

Adapter son territoire au recul du trait de côte

La loi Climat et résilience a consacré la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte:

- **Un principe** : la stratégie est un **cadre national de référence, avec des approches régionalisées**.
- **Un objectif** : embarquer tous les acteurs pour **anticiper l'adaptation des territoires à l'évolution du littoral**.
- **Une méthode** : mettre en place des **stratégies locales, régionales**.

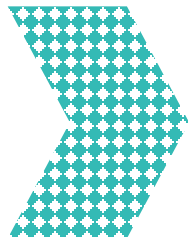


Les 3 sous-jacents de la nouvelle SNGITC

- La stratégie s'inscrit dans le cadre de la TRACC (une France à +4°C en 2100) et du **troisième plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3)** lancé le 10 mars.
- **L'accent est mis sur la dimension territoriale** : après une série d'expérimentations, l'ambition de la SNGITC est d'engager tous les territoires concernés dans une trajectoire d'adaptation.
- **Les solutions fondées sur la nature** et la valorisation des écosystèmes doivent être au cœur des démarches d'adaptation.



Sommaire de la nouvelle stratégie



- Introduction
- Bilan du précédent programme d'actions 2017-2019
- **Principes communs**
- **Recommandations stratégiques**
- **Programme d'actions en 5 axes**
- Indicateurs de suivi et cibles

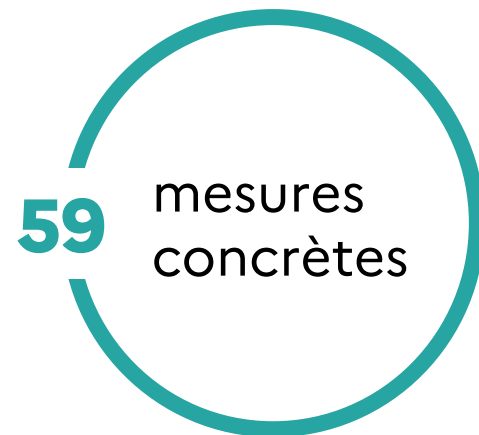
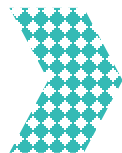
Les 9 principes communs

- 1 Le littoral que l'on connaît aujourd'hui sera différent demain. C'est **un géosystème dynamique**.
- 2 Il est **indispensable de planifier dès à présent la recomposition spatiale du littoral pour maîtriser à long terme** l'occupation du rivage de la mer
- 3 **L'urbanisation**, dans les secteurs soumis au recul du trait de côte actuel ou futur, est **à limiter fortement**.
- 4 Les projets de recomposition spatiale doivent inclure **la restauration des écosystèmes détériorés en favorisant les solutions fondées sur la nature**
- 5 Le recul du trait de côte sous l'effet de l'érosion et de l'élévation du niveau marin, et l'ensemble des aléas naturels littoraux affectant la bande côtière, doivent être intégrés ou pris en compte dans l'ensemble des politiques publiques existantes sur les territoires littoraux.
- 6 **Les interactions entre les différentes dynamiques agissant sur la bande côtière nécessitent une appréhension globale des territoires exposés dans toutes leurs composantes**
- 7 La gestion intégrée de la bande côtière repose sur l'élaboration **d'un projet territorial associant les populations concernées, concerté avec les territoires adjacents et rétro littoraux**,
- 8 **L'augmentation de la fréquence et de l'intensité de certains phénomènes climatiques et l'élévation du niveau de la mer impliquent une nécessaire anticipation de l'évolution des phénomènes physiques littoraux**
- 9 Les **connaissances et données doivent être partagées avec l'ensemble des acteurs du littoral et la population**.

Les 8 recommandations stratégiques

- 1 Améliorer la connaissance des phénomènes littoraux
- 2 Mettre à la disposition des porteurs de projet des connaissances et des outils d'évaluation **intégrant les impacts actuels et attendus du changement climatique**
- 3 Déterminer les échelles temporelles et spatiales d'action cohérentes pour la recomposition des territoires
- 4 Développer une **gestion territoriale cohérente** en concertation avec les acteurs locaux et la population, appuyée par les professionnels spécialistes du littoral.
- 5 Baser les choix opérationnels de gestion de la bande côtière sur l'**analyse de différentes trajectoires d'adaptation et au regard d'une évaluation globale des impacts**
- 6 Réserver les opérations de fixation du trait de côte aux zones à forts enjeux,
- 7 Privilégier le développement des solutions fondées sur la nature
- 8 Évaluer l'impact hydrogéologique des effets du recul du trait de côte sur la ressource en eau des territoires littoraux et rétro littoraux au regard du **risque de salinisation des eaux souterraines**.

Le programme d'actions 2025-2030



Le programme d'actions 2025-2030

Axe A

Approfondir
et partager
la connaissance



Axe B

Engager les territoires
dans une trajectoire
d'adaptation



Axe C

Mobiliser
des outils
d'adaptation

Axe D

Impliquer
et sensibiliser
les acteurs



Axe E

Financer
l'adaptation
des littoraux



Les 5 axes de la nouvelle SNGITC

Axe A

Approfondir et partager la connaissance

Observation, modélisation, IA, diffusion des données

Axe B

Engager les territoires dans une trajectoire d'adaptation

Cartes locales, stratégies locales, appui en ingénierie des collectivités

Axe C

Mobiliser des outils d'adaptation

Recomposition spatiale, solutions fondées sur la nature, réflexion sur la pérennité des ouvrages dans un contexte de changement climatique

Axe D

Impliquer et sensibiliser les acteurs

Gouvernance, formation, culture du risque, association des habitants

Axe E

Financer l'adaptation des littoraux

Modèle de financement, fonds européens et internationaux, mobilisation du secteur privé

Le programme d'actions 2025-2030

Axe A

Approfondir
et partager
la connaissance



Quelques exemples d'actions

- ✓ Poursuivre les **travaux collaboratifs portés au sein du RNOTC** sur le partage et la mutualisation de données, d'outils et de protocoles
- ✓ **Mettre à jour l'indicateur national de l'érosion côtière - INEC 2025**
- ✓ Consolider l'**inventaire national des ouvrages** produit par le Cerema et développer un **inventaire national des interventions**
- ✓ Permettre une **consultation simplifiée des données** et des connaissances disponibles sur le portail Géolittoral, **par une entrée communale**

Le programme d'actions 2025-2030

Axe B

Engager les territoires
dans une trajectoire
d'adaptation



Quelques exemples d'actions

- ✓ **Mettre à jour le document de recommandations pour l'élaboration des cartes locales** pour tenir compte des retours d'expérience et y intégrer la TRACC
- ✓ **Publier un guide** pour accompagner les collectivités dans **l'élaboration de leur stratégie locale**
- ✓ **Désigner des référents dans les services déconcentrés littoraux** pour coordonner l'action de l'Etat en faveur de la gestion du trait de côte et de la bande côtière

Le programme d'actions 2025-2030

Axe C

Mobiliser
des outils
d'adaptation



Quelques exemples d'actions

- ✓ Accompagner les collectivités littorales dans la **mise en œuvre de PPA Trait de côte** incluant un volet ambitieux de recomposition spatiale
- ✓ **Poursuivre l'expérimentation d'une diversité de SfN** à la fois en termes de type de solutions, de milieux naturels, d'enjeux et de territoires

Vidéo : Des solutions fondées sur la nature pour adapter les littoraux aux effets du changement climatique »

<https://www.dailymotion.com/video/k34ekqvK3ZQ7vKAOmdU>

- ✓ Fournir aux collectivités des **éléments de coûts** sur le maintien des dispositifs de fixation du trait de côte

Le programme d'actions 2025-2030

Axe D

Impliquer
et sensibiliser
les acteurs



Quelques exemples d'actions

- ✓ **Rendre plus lisible l'offre de formation des acteurs publics** sur la gestion intégrée du trait de côte
- ✓ Recenser et partager les **outils innovants pour développer la culture du risque des citoyens et faciliter leur utilisation** par les collectivités
- ✓ **Valoriser l'expertise et le savoir-faire opérationnel des opérateurs et universitaires français** sur les projets de coopération internationale

Le programme d'actions 2025-2030

Axe E

Financer
l'adaptation
des littoraux



Quelques exemples d'actions

- ✓ **Regrouper l'offre des financements publics** dans un portail thématique « Adaptation au recul du trait de côte » sur aides-territoires.beta.gouv.fr
- ✓ Au sein du Comité national du trait de côte, **étudier les recommandations de la mission d'inspection** pour mieux prendre en compte les **spécificités ultra-marines**
- ✓ Encourager et accompagner les opérateurs publics et les collectivités à **porter des demandes de financement au niveau européen**



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Feuille de route des opérateurs pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte



Objectifs de la FdR des opérateurs

FdR de opérateurs



- Etablir un **état des lieux des travaux menés** par les opérateurs
- Retranscrire **les besoins de la DGALN pour la mise en œuvre de la SNGITC**
- Définir les **orientations** pour les années à venir et identifier les éventuels **verrous existants**
- Construire un **plan d'actions** (actions prévues à court et moyen terme) :
 - Favoriser les coopérations entre opérateurs
 - Partager une vue d'ensemble prospective et stratégique
 - Et éviter, in fine, les sujets orphelins

Programme d'actions de la FdR des opérateurs

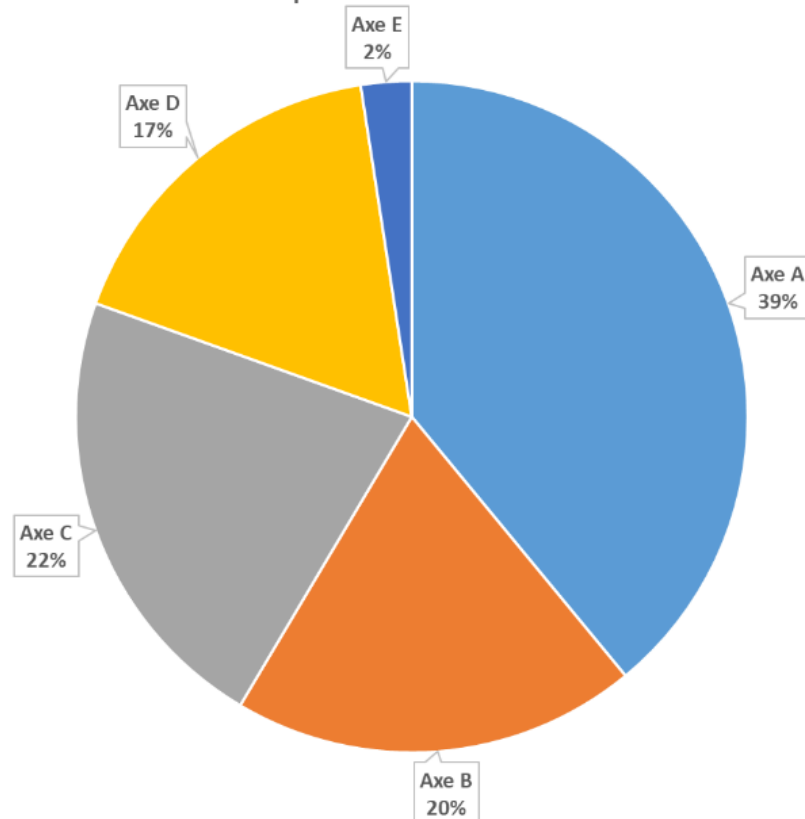
Le programme d'action se décline par axes et actions de la SNGITC.

Au total, 41 actions sont inscrites

Axe SNGITC	Nb d'actions Opérateurs
Axe A	16
Axe B	8
Axe C	9
Axe D	7
Axe E	1

Nb d'actions de la SNGITC couvertes par les EP	35	85%
Nb d'actions de la SNGITC non couvertes par les EP	6	

Répartitions des actions du GT SNGITC des EP de la DGALN par Axes de la SNGITC



Programme d'actions de la FdR des opérateurs

Programme d'actions FdR de opérateurs



Les actions ont été regroupées sous 6 typologies :

- Gouvernance
- Référentiels techniques et données
- Pratiques partagées et appuis
- Innovation
- Acculturation et formation
- Participation de la société

Les prochaines étapes

